

Le 3 juin 2016

Madame, Monsieur,

Il est de notre devoir de vous communiquer diverses informations concernant :

- l'emploi du temps de nos élèves durant les derniers jours de cette année scolaire,
- l'horaire des manifestations organisées pendant cette période,
- l'horaire des examens et des délibérations.

EXAMENS

Les examens de la seconde série seront organisés :

- à partir du mardi 7 juin pour les élèves du troisième degré;
- à partir du mercredi 8 juin pour les élèves du deuxième degré;
- à partir du lundi 13 juin pour les élèves du premier degré.

Ces examens prendront fin, au plus tard :

- le mardi 21 juin pour tous les élèves.

DELIBERATIONS

Communications des résultats des délibérations :

Classes	Affichage des résultats	Horaire	Lieu
5es Renan	Le mercredi 22 juin	14h00	Renan
5es Roodebeek	Le mercredi 22 juin	15h30	
Rhétoriques	Le mercredi 22 juin	17h30	
4es Renan	Le mercredi 22 juin	11h00	
4es Roodebeek	Le mercredi 22 juin	13h00	
3es Renan	Le jeudi 23 juin	11h00	
3es Roodebeek	Le jeudi 23 juin	14h00	
2es Renan	Le jeudi 23 juin	17h00	
2es Roodebeek	Le vendredi 24 juin	11h00	
1res Renan	Le vendredi 24 juin	16h00	
1res Roodebeek	Le vendredi 24 juin	14h00	

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**PRET DES LIVRES**

La remise des livres scolaires au service du «prêt des livres» se fera du 21 au 28 juin ; les élèves concernés sont priés de se présenter à l'école à l'heure indiquée suivant les modalités qui leur seront communiquées. Ils se doivent de quitter l'établissement dès la fin des formalités.

ACTIVITES

Les professeurs étant retenus par les derniers examens, les délibérations et les concertations, aucun cours normal ne pourra être proposé aux élèves du mercredi 22 juin au vendredi 24 juin inclus.

DISTRIBUTION DES BULLETINS ET CONSULTATION PROFESSEURS-ELEVES

Le lundi 27 juin, les élèves auront la possibilité de consulter leurs copies d'examens et, le cas échéant, d'avoir tous les renseignements utiles relatifs aux examens de passage.

- Les bulletins seront distribués à 8h30 dans chaque implantation.
- De 9h00 à 12h00, les élèves voyageront de classe en classe pour voir leurs professeurs qui, eux, se trouveront dans un local déterminé.
- Les consultations de copies et la distribution des bulletins sont accessibles uniquement aux élèves de l'AFB. Les parents sont eux invités à assister à la réunion des parents (de 15h00 à 18h00).
- Les professeurs travaillant dans les deux implantations feront la navette à la récréation de 10h30 suivant un schéma qui sera affiché à l'entrée de l'école.
- Tous les autres professeurs seront présents de 9h00 à 12h00 dans l'implantation dans laquelle ils enseignent.

Les élèves du premier degré présents à l'école le matin ne seront pas autorisés à quitter celle-ci avant 11h00 (sauf autorisation écrite des parents). Les arrivées et les départs des élèves seront contrôlés à l'entrée de chaque implantation.

REUNION DES PARENTS

Le lundi 27 juin, de 15h00 à 18h00, se tiendra en nos locaux de l'avenue de Roodebeek, une réunion parents/professeurs : les enseignants pourront être consultés une dernière fois avant les vacances au sujet des échecs encourus, du choix d'une option, d'une réorientation éventuelle.

Ils donneront, si ce n'est déjà fait, les conseils nécessaires pour présenter les examens de passage.

Les copies des examens de juin de votre enfant pourront également être consultées.

DISTRIBUTION DES PRIX

La distribution des prix offerts par les autorités communales, l'Association des Amis de l'Athénée, les Anciens de Fernand Blum et d'autres généreux donateurs se déroulera le mardi 28 juin à **20h00** dans le préau de notre section «Roodebeek».

Les lauréats (dûment avertis lors de la distribution des bulletins) se doivent d'assister à l'ensemble de cette cérémonie officielle à laquelle sont également conviés leurs parents. Leur tenue, correcte, sera adaptée aux circonstances. Aucun prix ne sera remis à un autre moment.

REGLEMENT DES ETUDES et RECOURS

Le règlement des études, remis aux parents lors de la première inscription, peut-être consulté sur notre site www.afblum.be.

Date limite pour l'introduction d'un recours : le mercredi 29 juin 2016 à 15h00 pour les délibérations de juin et le jeudi 8 septembre 2016 à 15h00 pour les délibérations de septembre.

EXAMENS DE PASSAGE

Les examens de passage auront lieu suivant l'horaire repris ci-dessous; ils seront organisés **dans les locaux de notre section «Renan»**.

<i>Jeudi 1^{er} septembre</i>	<i>Vendredi 2 septembre</i>	<i>Lundi 5 septembre</i>
08h00 : histoire	08h00 : biologie/sciences	08h00 : mathématique
09h00 : géographie	09h00 : anglais/éduc. par la techno	10h00 : communication
11h00 : chimie	11h00 : physique/dessin	11h00 : informatique/allemand
		Education physique : sur R-V
13h30 : néerlandais	13h30 : morale/religion	
15h30 : latin/grec/sc. Eco./esp	14h30 : français	

Conformément aux articles 3 et 7 du Règlement des études, « les examens de repêchage sont notés sur 100 »

et « la condition générale de réussite est d'avoir obtenu **50 % dans chacune des branches notées**». Cette dernière disposition étant d'application en juin comme en septembre.

Délibération : le lundi 5 septembre à partir de 13h30.

Communication des résultats par affichage :

- le jour même, à partir de 14h30, au fur et à mesure de l'avancement des délibérations, dans les locaux de l'avenue Renan pour les élèves de la section «Renan» et de la section «Roodebeek»;
- le lendemain à partir de 8h00 (dans l'implantation de l'élève) ;
- Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Les élèves devant présenter des examens de passage pourront profiter du prêt des livres pendant les vacances ; les modalités en seront précisées par les responsables.

SECRETARIATS

Les secrétariats de nos deux sections seront ouverts du 01 au 5 juillet (de 8h30 à 13h00 sauf le lundi de 12h à 17h00), ainsi que du 26 au 31 août (de 8h30 à 13h00 sauf le lundi de 12h à 17h00) et à partir du 1er septembre (de 8 à 12h30 et de 14h00 à 16h30).

RENTREE DES CLASSES

La rentrée effective des classes est fixée au **mardi 6 septembre 2016**, à 8h00 pour les élèves de 1^{re} année, à 9h00 pour les élèves de 2^e année, à 10h30 pour les élèves de 3^e année, à 11h30 pour les élèves de 4^e année, à 14h00 pour les élèves de 5^e et de 6^e années.

Nous espérons, Madame, Monsieur, que ces renseignements vous seront utiles et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

D. Mazairac
Proviseur

A. Duhem
Préfète des Etudes

Je soussigné(e)(nom, prénom)
père / mère / tuteur (*) de
l'élève(nom, prénom).....(classe)

déclare avoir pris connaissance du présent courrier relatif à l'organisation de la fin de l'année.

Date:
Signature:.....